

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ET MECANIQUE SANGARE ALI  
» en abrégé « STRAMSA SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
WASSAKARA DERRIERE LA PHARMACIE BEL AIR, EN FACE  
DU GROUP SCOLAIRE BONI, Lot D, Ilot 62 Y BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ET  
MECANIQUE SANGARE ALI » en abrégé « STRAMSA SARL »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET MARCHANDISES  
ET PERSONNES, ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES  
ET ENGIN, LOCATION DE VEHICULES, VENTE DE PIECES  
DETACHEES ET MOTEURS; COMMERCE GENERAL ET  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

WASSAKARA DERRIERE LA PHARMACIE BEL AIR, EN FACE  
DU GROUP SCOLAIRE BONI, Lot D, Ilot 62 Y BIS

Dirigeant(s) M SANGARE ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11147 du 29/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66520/GTCA/RC/2024 du 29/10/2024

